

MONTHION

La commune a pris des dispositions en réponse à la crise sanitaire



Les services de la mairie restent au contact des habitants avec les outils numériques. Photo Le DL/M.L.

En cette période de réglementation spécifique sanitaire et en regard des dispositions prises par le gouvernement, le secrétariat de mairie et les services techniques sont fermés jusqu'à nouvel ordre. Cependant, une permanence téléphonique est maintenue au **04 79 31 30 46**, et les contacts sont également possibles par mail :

mairie@monthion.fr

Sollicitée par les services de la communauté d'agglomération Arlysère, eux-mêmes relais des services soignants et d'intervention du secteur, la commune a fait don de 150 masques chirurgicaux et FFP2 au centre hospitalier d'Albertville, dont 50 à destination du centre de secours principal. D'autre part, le maire Jean-Claude Lavoine s'est chargé de recenser les personnes isolées et âgées afin de faire le nécessaire et répondre aux besoins éventuels.